



COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE

Conseil Municipal du 10 Décembre 2020 à 17h00

Compte-Rendu

Présents : Martine BENET-BAGREAUX, Jean-Louis CABRIGNAC, Odette DAMON, Bertrand DELPEUCH, Simonne MOREAU, Françoise RAIBAUT, Pierre SORET.

Secrétaire de séance : Jean Louis CABRIGNAC

Sur convocation envoyée le 03 Décembre 2020

Le compte rendu du CM du 24 Novembre 2020 est approuvé à l'unanimité et pourra être diffusé aux habitants.

Délibérations

1. Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de délibérer concernant la Convention RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique du LOT qui doit nous assister dans la mise en place du dispositif et des procédures associées pour un montant forfaitaire annuel de 330€.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

2. Tarifs

Sur proposition de la Commission Gîte d' Etape réunie le 15 Décembre 2020 Madame le Maire a proposé la mise en place de nouveaux tarifs pour la saison 2021.

- Gîte d' Etape 2021

Dortoirs G1 et G2:	14€/Nuitée
Chambre 3 Couchages :	
Occupation par une seule personne:	30€/Nuitée
Occupation par deux personnes:	17.50€/Nuitée
Occupation par trois personnes:	15€/Nuitée
Prestations supplémentaires en option:	
Drap de dessus:	2€
Drap de bain et serviette de toilette:	2€
Drap de dessus, drap de bain et serviette:	6€
Service hôtelier: Lit fait, drap de bain, savon, gobelet:	10€
Supplément chauffage:	10€
Machine linge (programme rapide 30° + séchage) :	6€
Demi-pension repas du soir:	15€

- Petit Déjeuner

Au vu de l'amélioration des prestations, le tarif passe de 5€ à 6€.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces nouveaux tarifs.

3. Délibération Modificative de virement de crédit

Cette délibération annule et remplace la délibération du 24 novembre initialement de 1300€ qui doit être augmentée de 200€, passant à 1500€ (frais de personnel).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette délibération modificative de crédits.

4. . Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de délibérer concernant l'évolution de l'indice IRL2 et de modifier le montant du loyer.

Le loyer du presbytère de Sainte Eulalie augmentera au 1^{er} janvier 2021 de 0.66%, soit 2.50€, selon l'indice de l'IRL2.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

5. Abonnement « DIRELOT »

Afin de soutenir le média lotois « Dire Lot » Madame le Maire propose au Conseil Municipal de souscrire un abonnement bimestriel (6 numéros + 1 hors série) pour un montant annuel de 43€/An.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

6. Demande de subvention

Madame le Maire indique au Conseil Municipal la nécessité d'établir un nouveau dossier de demande de subvention pour la réalisation des travaux du "Multiservices et Réhabilitation Énergétique"

Une délibération est ainsi soumise au Conseil Municipal pour solliciter des aides auprès des partenaires (Etat, Région et Département).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

7. Plan de financement des travaux assainissement et hors eaux sur l'église de Sainte Eulalie

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que suite à une erreur de calcul de l'architecte Gaelle Duchêne dans le montant total des travaux, il convient de réaliser une délibération « annule et remplace » afin de présenter aux différents financeurs les chiffres corrects de ces travaux.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

Travaux / projets en cours.

1. Rénovation Énergétique:

- Logement Presbytère de Sainte Eulalie

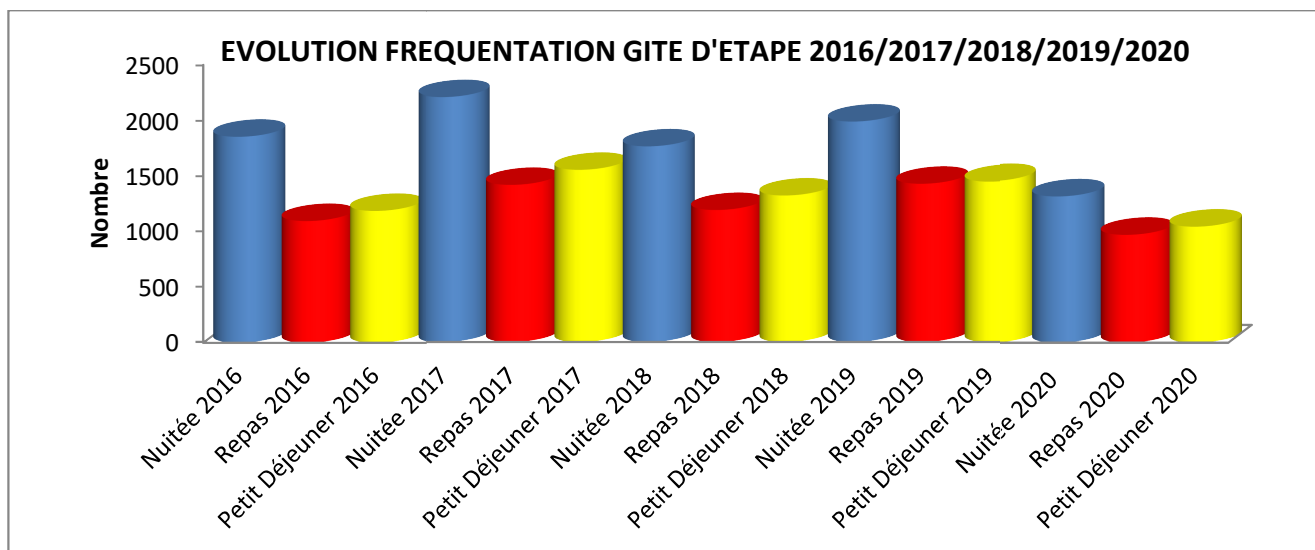
L'attribution des aides nécessite un projet de rénovation énergétique globale incluant des travaux de différentes natures destinés à réaliser des économies d'énergie et à l'améliorer le confort ; ainsi ,dans un premier temps un diagnostic de performance énergétique (DPE) doit être réalisé. A cet effet, les Services de l'État sont mobilisés pour suite à donner.

Information des diverses commissions, réunions

1. Commissions Gîtes:

Cette dernière s'est réunie le 15/12/2020 avec pour objectifs:

- Le bilan de fréquentation et financier (voir tableau)
- Les orientations sur l'exercice à venir en terme d'organisation, de personnel, de modifications des plages horaires ainsi que sur le contenu des prestations.
- Les tarifs



Compte tenu d'une ouverture tardive en raison de la Covid 19, le bilan financier de la saison 2020 nous permet tout de même d'équilibrer les comptes.

2. Culture, Patrimoine, Tourisme:

Une réunion est programmée dans les locaux de la Mairie le 15/12/2020 à 15h00 en présence de Gérard MAGNE, d'Hélène LACIPIERE et Benoît NORMAND, vice-Présidents du Territoire, concernant les travaux de nos églises et les projets en cours.

3. Transhumance

L'arrivée des bergers avec le troupeau est programmée pour le vendredi 08 Janvier 2021.

Un courrier est adressé au Président du Conseil départemental afin de solliciter une participation au transport des animaux.

4. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

La commission se réunit le 07/01/2021 à 14h00 avec pour objectif: la présentation du diagnostic

La réponse au questionnaire transmis qui consiste à recueillir les orientations en terme de Tourisme, économie, culture, habitat, numérique doit être transmis au Grand FIGEAC avant le 31/01/2021.

Par ailleurs un registre d'observation est ouvert en Mairie pour recueillir les observations des administrés

5. Adressage

La commission adressage s'est réunie le 10/12/2020 à 16h00

Dans un premier temps, les membres de cette commission ont construit le découpage et proposé un nommage pour chaque rue, route ou chemin. Une consultation de tous les habitants sera ensuite effectuée.

6. Une réunion concernant le maillage scolaire du territoire est organisée à la Sous Préfecture le 19/12/2020 à 9h00. Doivent y participer, Madame le Maire et Simone MOREAU.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est à close à 20h00.

Prochaine réunion du Conseil municipal : Jeudi 28/01/2021 à 17h00.